

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2013
KONTSEILUKO BILKURAREN BILDUMA
UZTAILAREN 19 EKOA

PROJET DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE BOURG

Dans le cadre de la réflexion engagée afin de définir les conditions d'accueil de nouvelles populations dans le respect d'une urbanisation équilibrée et harmonieuse de la commune et dans le souci d'étoffer le centre bourg, M. le Maire a rappelé les objectifs poursuivis par la Commune :

- conforter la vocation centre bourg,
- permettre le développement d'une offre de logement diversifiée,
- créer une véritable centralité à travers la création d'espaces publics (aire de jeux, aire de stationnement...)
- gérer et organiser les flux de circulation (reconfiguration du carrefour entre la RD 251 et la RD 314 ...)

Ce projet est envisagé sous forme de zone d'aménagement concertée (ZAC). Dans ce cas, le Code de l'urbanisme prévoit que pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées doivent être associées. Ainsi, un dossier de concertation et un registre destiné à recueillir les observations du public sont mis à la disposition du public.

A AYHERRE, le 3 août 2013
Le Maire,
Jean-Paul BASTERRETCHÉ

